

Extrait du Puissance 2D - Le développement durable en région

<http://puissance2d.fr/La-France-possede-un-gisement-de>

La France possède un gisement de 200.000 tonnes de verre plat de déconstruction à recycler

- Societe -
Date de mise en ligne : jeudi 28 décembre 2017

Description :

Le gisement de verre plat de déconstruction et de rénovation, constitué aux deux tiers de façades vitrées et d'un tiers de fenêtres, est aujourd'hui un gisement sous-valorisé en France. En effet, les professionnels du secteur estime qu'à peine 10.000 tonnes de verre plat sont aujourd'hui recyclées ou valorisées, soit environ 5% du gisement total estimé à environ 200.000 tonnes. Des initiatives individuelles ont émergé ces dernières années, grâce à quelques acteurs motivés, sans qu'un travail collectif et national ne voie le jour.

Copyright © Puissance 2D - Le développement durable en région - Tous droits

réservés

L'importance d'une démarche concertée

Les organisations professionnelles représentant ces acteurs, se sont réunies début novembre et ont mis en place un projet commun de développement de la filière de recyclage du verre plat de déconstruction et de rénovation, via un **Engagement pour la Croissance Verte**, auquel prend part :

• FEDEREC Verre et FEDEREC BTP : filières de la Fédération des Entreprises du Recyclage

• La FFPV : Fédération Française des Professionnels du Verre

• Le SNED : Syndicat National des Entreprises de Démolition

• Le SRBTP : Syndicat des Recycleurs du BTP

• Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

• Le Ministère de l'Economie

Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, et Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances, ont d'ailleurs communiqué sur cet engagement structurant pour la filière de recyclage du verre plat de déconstruction et de rénovation.

« Le Plan climat place l'économie circulaire au cœur de la transition énergétique et écologique », a déclaré Nicolas Hulot lors de la présentation de ce plan en juillet dernier. « L'économie circulaire permet de réduire les déchets et les flux de matières premières et d'énergie. C'est une révolution industrielle majeure, source de compétitivité et d'innovation. La signature de cet engagement pour la croissance verte (ECV) est une illustration concrète de ce nouveau développement industriel et économique ».

« L'économie circulaire est une opportunité pour l'industrie du futur. Il s'agit d'optimiser la consommation de matière à chaque étape du processus de production. A travers les green deals à la française, par lesquels les entreprises s'engagent volontairement à améliorer leur performance environnementale avec le soutien de l'Etat, le ministère de l'Économie et des Finances encourage des projets innovants qui concilient croissance et environnement », a précisé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Un engagement volontaire et ambitieux des porteurs de projets

Cet engagement de 3 ans participera notamment à l'atteinte des objectifs nationaux de valorisation sous forme de matière de 70% des déchets du bâtiment en 2020.

Les porteurs de projet et les pouvoirs publics prévoient, par leurs actions, d'impulser une dynamique de recyclage importante sur le territoire qui permettra d'atteindre les objectifs suivants : -

40 000 tonnes collectées et triées annuellement à la fin de l'engagement

80 000 tonnes collectées et triées annuellement en 2025

Le défi à relever est important car il implique une organisation optimisée d'un point de vue logistique et technique, notamment concernant le dimensionnement et la collecte, mais également sur des problématiques de tri et de respect du cahier des charges du client final.

Pour relever ce défi, les porteurs de projets mettront en place plusieurs actions dont :

des actions de communication sur l'ensemble de la filière

la réalisation d'une étude sur les conditions de faisabilité technico-économique du recyclage (notamment des opérations de déconstruction) et du schéma logistique de la filière

- ▶ la réalisation d'un guide méthodologique sur la déconstruction du verre plat
- ▶ la réalisation d'une cartographie nationale des points et des conditions techniques de collecte/regroupement de verre plat
- ▶ la création d'un groupe de travail spécifique sur l'innovation sur l'ensemble de la chaîne de valeur

La France possède un gisement de 200.000 tonnes de verre plat de déconstruction à recycler

la réalisation d'un état des lieux des labels et certifications existantes

Les porteurs de projets remercient les pouvoirs publics pour leur important soutien et leur investissement dans la rédaction de cet Engagement pour la Croissance Verte qui sera profitable à tous, dans une logique de développement du recyclage et des démarches d'économie circulaire.

Rendez-vous le 12 décembre sur le Salon World Efficiency, porte de Versailles à Paris, pour une présentation complète du contenu de l'engagement !

Le verre plat, qu'est-ce que c'est ?

On appelle verre plat, le verre utilisé dans le secteur du bâtiment. Contrairement au verre utilisé pour les bouteilles (verre creux) qui bénéficie depuis longtemps d'une filière de recyclage, le verre plat issu de la construction, de la démolition et de la rénovation reste encore majoritairement traité dans des centres de stockage.